

Le vieux mythe de l'adéquation formation-emploi

LMD monde-diplomatique.fr/2018/03/DUMAY/58422

March 1, 2018

Le vieux mythe de l'adéquation formation-emploi

par Jean-Michel Dumay

Pour lutter contre le chômage, le gouvernement soutient volontiers que la formation est la «meilleure», voire la «seule» solution. Au cœur de l'appareil d'État, pourtant, France Stratégie, le laboratoire de réflexion rattaché au premier ministre, bat en brèche cette conviction. Dans une étude publiée en août 2017 et ignorée par l'exécutif, il remarque que, *«de fait, depuis une vingtaine d'années, les politiques en faveur de la formation professionnelle se sont multipliées»*, jusqu'au plan Hollande, destiné à former 500 000 chômeurs. Hélas, écrit-il, *«force est de constater que les plans massifs de formation et l'élévation du niveau de diplôme ont peu de prise sur le taux de chômage»*. Et d'enfoncer le clou : *«Certains travaux considèrent même que les effets de ces plans sont nuls, quand ils ne conduisent pas à dégrader relativement la situation des profils les moins diplômés.»*

Les experts de France Stratégie se sont intéressés aux modalités de recrutement des entreprises. Le rapport entre la formation et l'emploi est selon eux un «lien faible», *«la profession exercée [n'étant] étroitement liée à la formation que pour seulement un emploi sur trois»* : là où un niveau de diplôme spécifique est requis (comme en médecine ou en droit); dans les métiers liés à l'artisanat (menuisier, plombier, boulanger...) ou dans ceux qui demandent des compétences techniques particulières (réparateur automobile, comptable...). *«À l'opposé, un autre tiers des emplois demandent, eux, des compétences relevant peu de la formation»*, notamment dans le commerce, précisent-ils.

Ils repèrent aussi que *«la force des liens entre formation et emploi(...) varie d'une entreprise à l'autre, voire au sein d'une même entreprise»*, et selon les régions : en Île-de-France, les recruteurs sont moins regardants qu'ailleurs. Les experts censés nourrir la réflexion du premier ministre constatent que *«l'adéquation entre la formation et le poste à pourvoir n'est de fait pas le principal critère de recrutement des entreprises»*, qui privilégient davantage l'expérience professionnelle, ou alors la polyvalence et la capacité d'adaptation. En 2012, 44% des travailleurs français ne disposaient pas d'un diplôme en rapport avec l'emploi qu'ils occupaient : 13% étant sous-qualifiés et 31% surqualifiés, soit le plus fort taux d'inadéquation des pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). L'une des causes en serait le manque de savoir-faire des entreprises en matière de gestion des compétences.

Plus précisément, ils soulignent que Pôle emploi estimait en 2014 à 191 000 le nombre d'offres d'emploi non pourvues faute de candidats qui, si elles l'avaient été, *«n'auraient pas réduit considérablement le chômage»*, compte tenu des 3,5 millions de chômeurs sans aucune activité à cette date. *«Pourtant, regrettent-ils, cette question du bon appariement entre offre et demande d'emploi est devenue ces dernières années l'enjeu presque exclusif des politiques d'emploi et de formation.»*

Depuis, Pôle emploi a affiné ses chiffres. Pour 2017, l'agence estimait qu'entre 110 000 et 181 000 offres de contrat durable (plus de six mois) avaient été retirées faute de candidats. Une moitié seulement de ces échecs seraient dus à un «*manque de diplôme et de formation*» ou à une «*pénurie de formation locale*». Au pire, 90 000 offres auraient donc été perdues de ce fait. Ainsi, à court terme, une meilleure formation aurait permis de répondre, au mieux, à 2,6% des demandes de chômeurs sans aucune activité. Une goutte d'eau dans l'océan.